

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°302 DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

SANTÉ PUBLIQUE

P.3

## Le cri du cœur de Dr Amadou Bah, médecin-chef du service diabétologie au CHU Donka



Édito à vue d'Aigle

## Ouf, un protocole d'accord tripartite enfin signé !

Le mouvement syndical avait clairement menacé de déclencher une grève générale sur toute l'étendue du territoire national en cas d'échec des négociations avec le gouvernement et le patronat. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal. Les trois parties sont parvenues à un consensus le mercredi 15 novembre 2023 au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation... P.2

POLITIQUE

P.4



Le parti GRUP revient sur scène sans son président fondateur, Papa Koly Kourouma

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

P.2



En qualité de témoin, Tibou Kamara évoque l'appel téléphonique entre Dadis et Sidya

REPRISE DU PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE



Les conditions posées par l'avocat de Claude Pivi

NÉGOCIATION

Le gouvernement, le patronat et le syndicat signent enfin un protocole d'accord P.6

FODÉ BALDÉ À L'AG DE L'UFR

« Fin 2024, c'est la fin de la transition... » P.4

ATTAQUE DE LA MAISON CENTRALE DE CONAKRY  
La réaction des patriarches de N'Zérékoré P.5

## Édito à vue d'aigle



### Ouf, un protocole d'accord tripartite enfin signé !

**L**e mouvement syndical avait clairement menacé de déclencher une grève générale sur toute l'étendue du territoire national en cas d'échec des négociations avec le gouvernement et le patronat. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal. Les trois parties sont parvenues à un consensus le mercredi 15 novembre 2023 au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Un protocole d'accord a été signé autour des 35%. Mais il faut relever qu'il y a des travailleurs en activité et des retraités qui ont fait savoir qu'ils s'attendaient au moins à 50%. Le paiement va s'étendre jusqu'en juillet 2025. Espérons vivement que ce protocole d'accord sera respecté à la lettre. Ce qui va mettre notre pays en transition à l'abri d'une grève générale aux conséquences imprévisibles. Par le passé, on le sait, les grèves pilotées par l'Inter-centrale CNTG-USTG avaient secoué sérieusement le

pays. Les regrettés syndicalistes Dr Ibrahima Fofana de l'USTG et Hadja Rabitaou Sérah Diallo de la CNTG ont été perçus comme des libérateurs, des défenseurs attirés des intérêts de la nation tout entière. Car ils avaient réussi à amener le régime du général Lansana Conté à s'amender dans la gestion des deniers publics. Mais malheureusement, par la suite, ces centrales syndicales ont perdu leur influence dans le débat national, à cause notamment de la division en leur sein. A l'USTG, les héritiers de Dr Ibrahima Fofana se sont fait la guerre, au grand dam des syndiqués. Le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) s'est scindé en deux camps : le SLECG version Aboubacar Soumah et le SLECG version Kadiatou Bah. Apparemment, le CNRD et son gouvernement ont dû prendre très au sérieux la menace brandie par le mouvement syndical dont la vocation première est la défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs des secteurs public et privé. C'est pourquoi l'on a constaté ces derniers jours la mobilisation et l'implication de certains membres du gouvernement pour un dénouement heureux. Le colonel Mamadi Doumbouya qui a renversé le professeur Alpha Condé le 5 septembre 2021 a promis aux Guinéens un retour apaisé à l'ordre constitutionnel, au terme d'élections libres et transparentes, de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle). Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, conseil national de la transition, gouvernement de transition) ne sera candidat. Reste à savoir maintenant si les acteurs sociopolitiques, notamment ceux regroupés au sein des Forces vives de Guinée vont faciliter la tâche aux autorités de la transition, comme le mouvement syndical qui vient de renoncer à l'idée d'une quelconque grève générale qui pourrait impacter négativement le calendrier électoral.

Kéfina Diakité

## PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE En qualité de témoin, Tibou Kamara évoque l'appel téléphonique entre Dadis et Sidya

Le procès des événements du 28 septembre 2009 est entré dans sa troisième phase. Après les accusés, les parties civiles, la phase des témoins vient de commencer. Et sur la première liste de des témoins, figure l'ancien Ministre chargé de la communication du patron du CNDD à l'époque. Tibou Kamara puisque c'est lui qu'il s'agit, a livré sa part de vérité dans ces événements malheureux qui ont endeuillé les familles.



**A**ppelé le lundi 13 novembre à comparaître à titre de témoin dans l'affaire du 28 septembre, Tibou Kamara, à l'époque ministre chargé de la communication du chef de la junte, Moussa Dadis Camara et du ministre de la défense, Sékouba Konaté, a révélé à la barre les discussions entre Sidya Touré et le président du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD) à la veille de la manifestation. À la barre, il a soutenu que c'est au retour du voyage de Labé, tard la nuit, que le chef de la junte à l'époque l'a appelé d'urgence à la présidence pour essayer de discuter avec les forces vives en l'occurrence Sidya Touré afin qu'ils acceptent de reporter et de délocaliser leur manifestation. « C'est le capitaine Dadis Camara qui m'a demandé d'appeler Sidya Touré. Cela veut dire qu'il a estimé qu'avec M. Sidya Touré, le courant passerait mieux et qu'il était le meilleur interlocuteur que les autres (...). La conversation n'a pas été à son terme. Il y a une première interruption. Je l'ai rappelé

pour une seconde fois. Après, il y a eu une seconde interruption. Par la suite, le téléphone ne passait plus. En ma présence et en ma connaissance, il n'y a pas eu d'échanges houleux. Ce n'était pas la première fois que j'appelais quelqu'un pour le président Dadis. Pour ceux qui l'ont connu, il utilisait rarement son téléphone. Son téléphone était pratiquement souvent fermé (...). La plupart du temps, c'est sur les téléphones de ses collaborateurs que nous parvenions à entrer en communication avec lui. Ce n'était pas vraiment un homme qui était porté sur le téléphone. Lorsque j'ai appelé M. Sidya, je lui ai dit, ne quittez pas, je vous passe le président. Le président lui a dit qu'il est d'accord que les manifestations aient lieu, mais qu'il avait deux points

(Suite page 3)



SANTÉ PUBLIQUE

# Le cri du cœur de Dr Amadou Bah, médecin-chef du service diabétologie au CHU Donka

La Guinée, à l'instar des autres pays, a célébré le 14 novembre 2023, la journée mondiale de lutte contre le diabète. Dans le pays, la prévalence de cette pathologie est de plus de 5%. Cette maladie chronique fait moins de bruit, alors qu'elle tue à petit feu des familles. Avec votre hebdomadaire, Dr Amadou Bah, le médecin-chef du service de diabétologie au CHU de Donka, a interpellé les décideurs sur la lutte contre cette maladie.



**L** Aigleinfos : Le 14 novembre est célébré comme Journée Mondiale de la lutte contre le diabète. Dans votre service,

comment s'est passée la célébration ici au CHU Donka?

**Dr Amadou Bah :** Pour ce qui est de la journée, depuis 1991, la fédération

internationale de Diabète en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé organise chaque 14 novembre, une journée mondiale pour la lutte contre

cette maladie. Depuis 2020 jusqu'à 2022, le thème fondamental c'est l'accès aux soins. Et cette année, le thème se focalise sur « Eduquer pour protéger l'avenir ». A cause de ce thème, nous avons choisi quatre sites d'action pour le dépistage gratuit. L'hypertension artérielle et ses facteurs de risque à l'hôpital Donka, un site au Palais du peuple, l'hôpital sino-guinéen et l'hôpital Régional de Enta-Nord.

**L'Aigleinfos :** Est-ce qu'à part les patients de Donka, d'autres sont venus d'ailleurs pour se faire dépister ?

**Dr Amadou Bah :** Cette journée, c'est celle de l'association des diabétiques. Et nous professionnels de santé qui sommes dans cette association avec les diabétiques, c'est notre journée. Généralement on fait des battages médiatiques pour faire des sensibilisations.

**L'Aigleinfos :** Quelles sont les statistiques que ressort votre dernière enquête sur le diabète en Guinée, voire sur le continent ?

**Dr Amadou Bah :** Vous n'êtes pas sans savoir qu'en Afrique, l'ampleur du diabète est énorme. Et plus particulièrement 79% de ces diabétiques vivent dans les pays à revenu faible comme le nôtre. Pour ce qui concerne la Guinée, nous avons fait une enquête en 2009 et la prévalence du diabète est autour de 5,6%. Et trois sur quatre personnes peuvent être des diabétiques méconnus. C'est-à-dire elles sont porteuses de la maladie mais sans le savoir. C'est pour cela il est conseillé de se faire dépister parce qu'il y a quatre types de diabètes.

**L'Aigleinfos :** Dans votre service, comment se fait la prise en charge des patients diabétiques ?

**Dr Amadou Bah :** Nous avons un service avec une capacité d'accueil de vingt-quatre lits et une salle de soins intensifs à Donka. Mais vu le nombre de diabétiques qui vient, on a décentralisé l'offre de soins de diabète en Guinée depuis 2002, on a formé des médecins diabétologues et ouvert des unités de diabétologie dans les régions. Donc dans toutes les quatre grandes régions du pays, il y en a. mais laissez-moi vous dire la prise en charge n'est pas gratuite, elle est sur le poids des malades. C'est pour cela nous demandons au gouvernement de penser au diabète. C'est une maladie chronique où il n'y a pas assez de regard alors des gens meurent à petit feu.

**L'Aigleinfos :** Est-ce qu'aujourd'hui vous avez des moyens disponibles pour faire face aux besoins qui se présentent à vous ?

**Dr Amadou Bah :** Nous avons des ressources humaines mais pas de matériels et médicaments. L'Etat doit nous aider, les associations, aider aussi nos partenaires qui nous donnent des médicaments à aider les malades.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Dr Amadou Bah, responsable du service de diabétologie, endocrino et maladies métaboliques du CHU Donka.

**Dr Amadou Bah :** C'est à moi de vous remercier !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE En qualité de témoin, Tibou Kamara évoque l'appel téléphonique entre Dadis et Sidya

à discuter avec lui. Le premier point, c'est la date du 28 septembre. Il a estimé qu'à partir du moment où c'est une date historique qui est réservée à la mémoire des Guinéens, comme étant une fête qui a permis de célébrer la fierté recouvrée, il souhaiterait que l'on épargne à cette date des conflits liés à des contestations, des manifestations. Il a dit qu'après le 28 septembre, n'importe quelle date pour l'organisation sera agréée par lui. La deuxième chose qu'il a demandée, c'est de délocaliser la manifestation vers le stade de Nongo. Si mes souvenirs sont bons, c'est qu'à cette époque, le stade du 28 septembre était en rénovation ou accueillait des travaux en prélude à un match

international. Après que M. Sidya Touré ait expliqué que l'heure était un peu tardive et qu'il aurait été difficile à une heure aussi tardive de la nuit de pouvoir discuter avec les co-organisateurs de la manifestation et les convaincre du report, il a voulu rassurer le capitaine Dadis que la manifestation sera pacifique et qu'ils ont prévu de venir rencontrer les militants et tenir des discours de circonstances avant de repartir à leurs domiciles. Ensuite, l'appel a été interrompu. Le capitaine m'a remis le téléphone pour rappeler encore. Je l'ai rappelé et ils ont refait la même conversation. Quand le capitaine m'a redonné pour une seconde fois pour l'appeler, le

téléphone ne passait plus parce qu'il était éteint. Je n'ai pas voulu le dire au capitaine pour ne pas l'énerver. Je lui ai simplement dit que le téléphone ne passe plus et qu'on va essayer d'appeler les autres organisateurs de la manifestation. On a essayé avec Cellou Dalein Diallo et d'autres, mais par coïncidence, aucun des téléphones ne passait. Finalement, puisqu'on n'arrivait à joindre personne, j'ai vu le président Dadis un peu déçu de n'avoir pas trouvé un accord. Mais il y avait encore de l'espoir. Parce qu'il était prévu que les chefs religieux prennent la relève pour continuer les discussions avec les forces vives de manière à trouver un consensus.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

POLITIQUE

# Le parti GRUP revient sur scène sans son président fondateur, Papa Koly Kourouma

Le parti Génération pour la Réconciliation, l'Union et le Progrès (GRUP) renaît de ses cendres sur l'arène politique guinéenne. Après une longue absence dans le débat politique national, le GRUP décide de se relancer pour préparer les élections prochaines. Pour ce faire, Ibrahim Kaba, membre de la formation aurait été désigné pour gérer les affaires courantes du parti.

**L'**Aigleinfos : Vous êtes aujourd'hui le président provisoire du parti GRUP. Dites-nous comment vous êtes arrivé à la tête de cette formation ?

**Ibrahim Kaba** : C'est un sentiment de fierté d'avoir bénéficié de la confiance de ses compagnons, les membres du Conseil Exécutif National. C'est un processus qui s'est bien passé, un processus à l'issue duquel j'ai été élu par un vote entre quatre candidats dont une femme.

**L'Aigleinfos** : Aujourd'hui, le parti GRUP est distancé par les autres formations politiques sur le plan national. Qu'est-ce que vous comptez faire pour le relancer ?

**Ibrahim Kaba** : Nous sommes en train de faire un état des lieux. Il vous souviendra que depuis le 05 septembre 2021, il y a eu un ralentissement des activités du parti et aussi le fait que notre président ne se porte pas bien. A l'issue de cela, nous sommes en train de prendre contact avec nos structures afin de les redynamiser et se mettre en ordre de bataille pour les futures élections.



**L'Aigleinfos** : Sur l'actualité nationale, quelle est le regard du parti sur la conduite de la transition par la junte au pouvoir ?

**Ibrahim Kaba** : Je pense qu'ils sont en train de se bouger en ce qui concerne l'élaboration de la nouvelle constitution qui est confiée au CNT avec le Ministère de l'Administration du Territoire.

Nous leur demandons d'accélérer le processus et faire des communications pour savoir où nous en sommes également. Sinon, nous sommes confiants que ça pourra aboutir.

**L'Aigleinfos** : Le président de la transition vient de rentrer d'un voyage de Ryad où il a pris part au sommet Arabie-Saoudite-Afrique.

**Comment réagissez-vous à cette énième rencontre internationale du chef de la junte ?**

**Ibrahim Kaba** : Je pense que c'est toujours bon de rencontrer d'autres et dialoguer, ça aboutit souvent et cela peut être bénéfique au pays. Mais au-delà de la Guinée, je pense que l'Afrique doit inverser la tendance parce

que les matières premières viennent de chez nous. Nous devons inviter désormais ces investisseurs à venir chez nous pour discuter comment transformer ces matières premières sur place. Cela pourrait créer des emplois pour les populations et des débouchés.

**L'Aigleinfos** : Comment le parti GRUP observe les négociations tripartites entre le gouvernement, le syndicat et le patronat ?

**Ibrahim Kaba** : Nous souhaitons que ce processus aboutisse à un accord parce qu'actuellement le peuple souffre. Si nous partons en grève, je pense que cela ne fera que raviver les tensions, et cela nous ne souhaitons pas. Il faut qu'on trouve un climat apaisé permettant de conduire la transition dans une sérénité afin de trouver un dénouement heureux.

**L'Aigleinfos** : Merci à vous Monsieur Ibrahim Kaba !

**Ibrahim Kaba** : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## FODÉ BALDÉ À L'AG DE L'UFR

### « Fin 2024, c'est la fin de la transition... »

L'Union des Forces Républicaines (UFR), le parti de Sidya Touré, a tenu son Assemblée générale. Son responsable de la communication digitale, Fodé Baldé, a mis cette occasion à profit pour réitérer sa farouche opposition à l'idée de l'organisation des prochaines élections par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

**L'**a question que bon nombre d'observateurs se posent aujourd'hui est de savoir si le pouvoir sera remis à un président démocratiquement élu à la fin de l'année 2024. Le colonel Mamadi Doumbouya a rappelé à la faveur d'une session ordinaire du conseil des ministres qu'il ne fera pas un jour de plus au palais Mohammed V, au terme des 24 mois conclus avec la CEDEAO. Mais force est de constater que cet engagement ne rassure pas certains acteurs politiques qui ne cessent de dénoncer le

manque de lisibilité et de visibilité dans la conduite de la transition. Et la plupart d'entre eux sont vent debout contre l'organisation des prochaines élections par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. L'Union des Forces Républicaines (UFR), le parti de Sidya Touré, a tenu son Assemblée générale. Son responsable de la communication digitale, Fodé Baldé, a mis cette occasion à profit pour réitérer sa farouche opposition à l'idée de l'organisation des prochaines élections par le

ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). « Il est hors de question que le MATD organise les élections en violation flagrante de la loi organique et en vigueur. Parce qu'une ordonnance a réhabilité toutes les lois organiques dans notre pays. S'ils croient qu'ils vont aller au-delà de 2024, les Guinéens seront dans les rues. Parce que tout simplement fin 2024, c'est la fin du CNRD et de la transition. (...) », a martelé Fodé Baldé.

Kèfina Diakité



## REPRISE DU PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

**Les conditions posées par l'avocat de Claude Pivi**

**Le procès des événements du 28 septembre 2009 a repris le lundi 13 novembre 2023 au Tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. Sans surprise, cette reprise a été marquée par l'absence de Claude Pivi, l'ancien ministre chargé de la sécurité présidentielle sous le CNDD, dirigé par le capitaine Moussa Dadis Camara.**

Lorsque le président du tribunal, Ibrahima Sory Il Tounkara, a appelé le témoin Tibou Kamara à comparaître, l'évasion de l'ancien ministre de la sécurité présidentielle s'est invitée dans les débats. L'avocat du colonel Claude Pivi a saisi l'occasion pour soulever l'absence de son client. « Monsieur le président, tout à l'heure, vous avez prononcé le nom du colonel Pivi qui n'est pas présent. Je m'attendais quand même à ce que le tribunal interroge le parquet sur la situation du colonel Claude Pivi qui est non présent dans la salle. Vu que votre juridiction s'appête à auditionner les témoins dans cette affaire et qu'il y a un des accusés qui est absent de la salle, je voudrais soulever cette problématique. Puisque les questions vont concerner mon client, le colonel Claude Pivi, les témoins qui vont défilier devant votre barre vont sûrement mentionner son nom. Le colonel Claude Pivi ainsi que les autres accusés dans ce box se sont constitués prisonniers à la veille du 28 septembre 2022, date du



démarrage de ce procès », rappelle Me Fodé Kaba Chérif.

Le ministère public représenté par le Procureur Algassimou Diallo, a rappelé au Conseil du fugitif, que le procureur général a engagé des poursuites contre son

client et ses codétenus, impliqués dans les événements du 04 novembre. Avant d'ajouter que la prison de Coronthie où s'est passée l'évasion ne se trouve pas dans la commune de Dixinn. « J'ai suivi avec attention le conseil

du colonel Pivi. Il dit en résumé que son client s'est constitué prisonnier à la veille du procès et conséquemment, il a été incarcéré à la maison d'arrêt et qu'à date, il va falloir que vous posiez la question au ministère public de savoir où il se trouve. Ce n'est un secret pour personne que le 4 novembre, un commando est allé nuitamment à la maison centrale et a fait sortir Monsieur Moussa Dadis Camara, Moussa Tiègboro, Blaise Gomou et Claude Pivi. Sur les 4, les 3 ont rallié la maison d'arrêt. Il n'y que M. Pivi qui ne répond pas aux appels. Tout le monde a suivi M. le procureur général qui a engagé des poursuites pour infraction à la loi pénale. Et mieux, ce procès relève du tribunal de Dixinn donc à ne pas confondre avec Kaloum où se sont passés les événements du 04 novembre. Je pense que le tribunal de Kaloum a pris des mesures de son côté pour faire la lumière sur cela», souligne le procureur Algassimou Diallo.

Pour l'avocat de Toumba, la question de la sécurité des

acteurs du procès se pose. Le 4 novembre s'est invité dans ce dossier. Un commando armé a fait une irruption à la maison centrale et est parvenu avec beaucoup plus de facilité à faire sortir des accusés. « Si avec une telle facilité, on a pu accéder à la maison centrale, qu'est-ce qui garantit la sécurité des acteurs de ce procès. Nous les avocats, qu'est-ce qui garantit notre sécurité ? Nous sommes acteurs de ce procès au même titre que vous M. le président, vos accesseurs, le ministère public et ses substituts mais aussi les greffiers. On met des agents de sécurité derrière vous, mais nous les avocats, nous n'en avons pas. Or, cette question de sécurité se pose avec acuité. Quelles sont les dispositions qui sont prises pour la sérénité des débats dans ce procès, pour permettre à tous les avocats d'accomplir leurs missions en toute sécurité ? La question est posée et elle mérite une réponse », assure l'avocat Me Lancinet Sylla.

Samuel Demba D.

## ATTAQUE DE LA MAISON CENTRALE DE CONAKRY

**La réaction des patriarches de N'Zérékoré**

**Dans une déclaration rendue publique le lundi 13 novembre, au domicile du patriarche de la ville de N'zérékoré, Goikoya Lambert Zogbelemou, le Conseil régional des patriarches a condamné l'attaque de la maison Centrale de Conakry le 4 novembre dernier mais a demandé à ce que les familles des auteurs présumés soient protégées.**

« L'on se souviendra, au petit matin du 4 novembre 2023, un commando lourdement armé avait fait irruption dans la Maison Centrale et a réussi à exfiltrer 4 des détenus poursuivis pour des faits relatifs aux événements dramatiques qui ont endeuillé le pays le 28 septembre 2009 au stade du même nom. Nous patriarches de la Guinée Forestière, adressons nos condoléances les plus attristées aux familles explorées et au peuple de Guinée tout entier. Remercions le président de la république de Guinée et son gouvernement pour la prise en charge

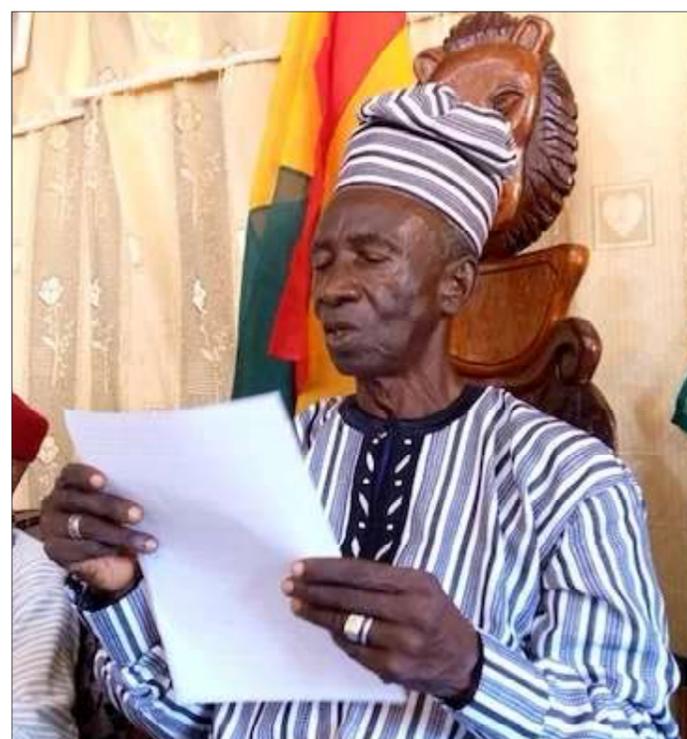
spontanée des blessés. Condamnons avec énergie les comportements irresponsables et anti-patriotiques des auteurs », indique-t-on dans la déclaration.

Le gouvernement a par ailleurs été invité à ne pas faire subir les conséquences de cette attaque aux parents des détenus.

« Pour rappel, la responsabilité pénale de tout citoyen guinéen majeur est individuelle. Ce qui signifie que les rétributions punitives ne doivent s'appliquer qu'aux personnes dont la culpabilité

est établie. C'est dans l'esprit de cette maxime juridique que nous demandons respectueusement que les familles des accusés et les autres guinéens non impliqués dans cet incident ne soient tenus pour responsables. Nous Patriarches de la région forestière faisons confiance en la justice pour la suite des enquêtes... Nous patriarches de la région réaffirmons notre soutien indéfectible aux idéaux de paix du CNRD sous le leadership de son président, le colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition, chef suprême des armées pour une transition apaisée et réussie dans l'intérêt du peuple de Guinée», a déclaré Goikoya Lambert Zogbelemou.

Mamadou Saïdou



*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*

## NÉGOCIATION

# Le gouvernement, le patronat et le syndicat signent enfin un protocole d'accord

Après trois jours d'affilée de rencontres nuitamment au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, un terrain d'entente a finalement été trouvé entre le gouvernement, le syndicat et le patronat pour éviter une nouvelle crise sociale. Il s'agissait de revoir à la hausse, la valeur d'indice salarial pour l'augmentation du salaire des fonctionnaires guinéens.

**D**e 90% comme proposition des syndicats contre 20% côté gouvernement pour un départ, ces deux parties ont accepté de faire des concessions pour une sortie de crise face aux revendications des travailleurs. Dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 novembre 2023, ces parties prenantes se sont retrouvées à nouveau pour discuter de ce point d'achoppement. Cette fois, le syndicat qui avait fixé ses revendications à 40% a accepté de donner son aval contre 35% proposés par les représentants de l'Etat.

Pour le moment, l'on peut dire que le gouvernement montre sa bonne volonté dans la gestion de la crise qui profile à l'horizon. Même si pour le moment les mandants des centrales syndicales n'ont pas donné leur accord sur la proposition faite par le gouvernement, les représentants eux disent prendre acte en attendant de consulter leur base pour la validation de l'accord. Devant les micros des journalistes, le président de la commission syndicale des négociations a confié à la presse que c'est à la base de prendre la décision finale mais dit prendre acte de la proposition faite par le gouvernement : « Il y a toujours deux points d'achoppement :  
– au niveau de la valeur monétaire du point d'indice (VAMPI), le gouvernement a fait une nouvelle proposition, il est allé jusqu'à à 35 %, mais de façon échelonnée. 20 %



pour au mois de janvier 2024, 5 % au mois de juillet, 5% en décembre de la même année et les 5 autres au mois de juillet 2025. Nous avons dit au gouvernement que nous prenons acte et nous allons rendre compte à la base.  
– le second point concerne la prime de départ à la retraite. Le mouvement syndical avait demandé 12 mois dans la plateforme revendicative du 20 avril 2023, hier nous sommes revenus à 4 mois, mais le gouvernement a expliqué beaucoup de difficultés liées à cela. Tout de même, il a proposé 2 mois et demi pour les travailleurs qui doivent aller à la retraite cette année.  
– Concernant le point sur la carte grise et les permis de conduire, il y avait déjà eu un accord avec la fédération des transporteurs qui est une entité du mouvement

syndical guinéen. Ils ont aussi réussi à réduire le coût des permis de conduire et cette histoire de durée des cartes grises pour cinq ans. Cet accord a été lu dans la salle, nous avons pris acte et adhéré à celui-ci parce que la fédération syndicale de transport professionnel est une de nos entités. Nous sommes tenus obligés de respecter ces engagements. Donc nous demandons à tous les travailleurs d'aller chercher leur permis de conduire et essayer de changer leur carte grise », a déclaré Abdoulaye Barry. Côté gouvernement, le porte-parole pour la circonstance rassure que le gouvernement a toute la volonté de négocier avec le mouvement syndical guinéen et d'apporter le minimum ou le juste milieu pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble des travailleurs du secteur public. Selon le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, c'est ce qui les a motivés, malgré le week-end, d'appeler les collègues syndicats pour poursuivre les discussions afin de trouver des points d'accord ou d'entente.

Au titre de leur plate-forme revendicative, plusieurs questions déjà ont été réglées par le gouvernement, à savoir la question liée à l'indemnité de logement, l'indemnité de transport : « le gouvernement a accédé à la demande et nous avons uniformisé ces deux points », a mentionné Mory Condé. Sur la question relative au permis et à la carte grise, le ministère des Transports et la fédération nationale des transporteurs routiers ont engagé des négociations qui avaient abouti à la signature d'un protocole d'accord qui prenait déjà en compte une partie de la plate-forme revendicative du mouvement syndical. Quant à celle relative à la valeur monétaire du point d'indice, une proposition avait été faite par le gouvernement au mouvement syndical, invitant celui-ci à prendre en compte le contexte sociopolitique et économique dans le monde avec aujourd'hui la guerre en Ukraine. Ceci élargi à la nouvelle crise qui a débuté entre Israël et la Palestine. « Nous connaissons ce qui se passe chez nos voisins dans le Sahel avec toute la crise que ces pays

traversent. Cela impacte directement notre économie. Lorsque la frontière de Kourémalé qui, quand-même représente pour le ministère du Budget une poche de recettes, lorsque ça ne va pas de ce côté, notre économie le sent également.

Au regard de tout cela, nous avons demandé au mouvement syndical, que le gouvernement est ouvert à une augmentation de 5%, donc 35% désormais, échelonnés de la façon suivante :

-A la loi de finances initiale 2024, le gouvernement prendra en compte 20% d'augmentation ;

-A la loi de finances rectificative en juillet 2024, également 5%;

-A la loi de finances initiale de 2025, le gouvernement prendra en compte les 5%, et à la loi des finances rectificative de 2025 en juillet, également 5%. Donc ce qui fait la nouvelle proposition du gouvernement à 35%, que nous avons soumise avec doléance aux syndicats pour qu'ils acceptent pour une fois qu'on puisse aller sur cette base et le lundi, procéder à la signature du protocole qui permettra et au gouvernement et au syndicat et au secteur privé de sortir gagnant de ces négociations qui ont duré pendant plusieurs mois », dit Mory Condé.

Mais bien avant la nouvelle retrouvaille entre le gouvernement et les syndicats, une assemblée a été organisée à la bourse du travail pour faire la restitution. Même si les 35% d'augmentation d'indice salarial ont été augmentés, une frange importante des fonctionnaires s'opposent à son échelonnement. Le protocole d'accord a été finalement signé entre les parties.

Affaire à suivre !

Samuel Demba. D

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## AUGMENTATION DES SALAIRES

**Ce qui a été obtenu par le Mouvement syndical**

Après des mois de négociations, le Gouvernement, le Patronat et le Mouvement syndical sont parvenus à un consensus le mercredi 15 novembre 2023 au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Un protocole d'accord a été signé autour des 35%. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal.



« Malgré la longueur de ces discussions qui ont pris du temps, nous sommes parvenus effectivement à cet accord. Vous savez, l'un des points les plus importants, est le volet assurance médicale qui a été accepté à 80% pour les travailleurs et les personnes à leur charge. En plus, ce qui a longtemps été le point d'achoppement, c'est-à-dire l'augmentation salariale, on est enfin parvenu à 35%...La valeur monétaire a également été acceptée. Bref, je pense que pour toutes les questions clés, on est parvenu à un accord. Nous en profitons pour remercier le syndicat, le patronat et tous les acteurs qui ont œuvré pour parvenir à cet accord», a déclaré à cette occasion le ministre du Travail et de la Fonction Publique, Julien Yombouno.

Au nom du Mouvement syndical, Kader Aziz Camara s'est exprimé en ces termes : « Après qu'on ait déposé notre protocole d'accord, il était question qu'on l'évalue afin de donner l'essentiel aux sept (7) points de revendication. Vous avez tout de suite entendu qu'on a suspendu la grève parce que nous sommes satisfaits du contenu et du résultat du protocole d'accord qui a été signé. Nous demandons donc à tous les travailleurs et travailleuses de

Guinée, d'œuvrer sur le plan de la dimension du travail, à chacun en ce qui le concerne au niveau des départements et privés, pour qu'il y ait un résultat. C'est l'économie-là qui va nous permettre réellement de valoriser encore les années prochaines. Ce que nous pouvons demander comme doléances auprès du Gouvernement, nous demandons donc le travail effectif au niveau de tous les secteurs »

Mamadou Oury

**L**ansana Kouyaté, ancien Premier ministre et président du PEDN (Parti de l'Espoir pour le développement national) a signé son retour le vendredi 10 novembre, après un séjour à l'étranger. Il s'est prononcé sur la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays, notamment l'attaque de la maison centrale dans la nuit du 3 au 4 novembre 2023 par des individus armés.

« On a appris des nouvelles de notre pays depuis où nous

## UFDG

**Cellou Baldé convaincu de l'avènement de Cellou Dalein Diallo à la magistrature suprême**

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 11 novembre 2023, et qui a été dédiée à la section motard du parti, Cellou Baldé a dit ses vérités aux autorités de la transition et martelé que l'avènement de Cellou Dalein Diallo à la magistrature suprême de notre pays n'est qu'une question de temps.

« Cette Assemblée Générale est suffisamment éloquente pour dire à tout le monde que ça soit le pouvoir en place, c'est-à-dire les autorités de la transition, que ça soit les autres partis politiques, qui sont des adversaires de l'UFDG que rien n'empêchera la marche de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée vers la Présidence de la République. L'avènement de Cellou Dalein Diallo à la magistrature suprême de notre pays n'est qu'une question de temps...il faut croire pour tenir c'est pour bientôt...Ce qui importe aujourd'hui, c'est de travailler pour le retour à l'ordre constitutionnel. Tous les événements qui sont en train de se dérouler dans notre pays, c'est une résultante des frustrations qui sont en train de s'accumuler, parce que la transition est en train de tanguer. Nous avons dit au départ de la transition, plus elle est courte, mieux vaut pour la Guinée, mieux vaut pour les autorités de la transition, mieux vaut pour la sérénité et mieux vaut également pour le Colonel Mamadi Doumbouya. Une transition qui dure, une transition longue est un risque pour notre pays. Nous ne souhaitons pas...Il est



important que les 13 mois qui restent que le CNRD les mette à profit pour rapidement et très rapidement respecter l'article 77 de la Charte de la transition. C'est-à-dire, inviter les véritables forces vives de Guinée avec en tête leur leader, je vais parler du président Cellou Dalein Diallo et ses collègues des Forces Vives, pour que nous puissions enfin avoir le véritable dialogue, les yeux dans les yeux, pour que nous puissions discuter des questions fondamentales liées au retour à l'ordre constitutionnel. Si à un moment donné, certains

Guinéens avaient commencé à avoir de l'espoir par rapport au retour à l'ordre constitutionnel parce qu'on était en train de parler d'organiser le symposium de la constitutionnalité, nous sommes venus au débat d'orientation constitutionnel, des commissions ont été mises en place mais depuis plus de 6 mois, le pied a été mis sur toutes ces initiatives visant le retour à l'ordre constitutionnel », a déclaré ancien député uninominal de Labé.

Mamadou Saïdou

## PEDN

**Lansana Kouyaté se prononce sur l'attaque de la Maison centrale**

étaient. Des nouvelles qui sont regrettables pour notre pays. Nous ne méritons pas ça. L'on ne peut pas espérer un développement digne de nom dans ces genres de situations. Mais comme déjà la situation est sous contrôle, je pense bien qu'il faut laisser la tâche à la justice, c'est à elle de nous dire ce qu'il s'est réellement passé et le pourquoi, nous situer les responsabilités. Surtout que déjà les fugitifs sont déjà repris même s'il existe toujours un autre qui

continue d'être dans la nature. Mais la question qu'il faut exactement dans cette histoire d'évasion, c'est comment la pénétration dans cette prison a été facile», a indiqué Lansana Kouyaté, le président du PEDN. A propos des 500 millions de francs guinéens promis par le gouvernement pour la capture de Claude Pivi, l'ancien Premier ministre de Lansana Conté a dit ceci: «cette décision n'est pas mal en soi. En plus, cela n'est pas une

première dans le pays mais aussi ailleurs. En pareille circonstance, il faut mettre une rançon pour obtenir ce que nous voulons mais c'est quand ils estiment que ça peut résoudre le problème. Cela ne traduit nullement l'incapacité de l'Etat et une fois encore ce n'est pas propre à notre pays. Même aux États-Unis, la rançon est faisable».

Mamadou Saïdou

RPG ARC-EN-CIEL

## Pourquoi le parti veut renouveler le bureau en charge de sa communication...

Le samedi 11 novembre 2023, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto.



**L**e seul point qui était à l'ordre du jour, c'était la mobilisation des militants du Parti. Mais l'occasion a été mise à profit pour annoncer le renouvellement du bureau chargé de la communication du parti. Domani Doré, ancienne ministre des Sports en fait partie. Répondant aux questions des journalistes, Dr Sékou Condé, secrétaire

permanent du RPG Arc-en-ciel a expliqué pourquoi cette décision a été prise.

« Le renouvellement du bureau de communication du RPG Arc-en-ciel, on a constaté que notre communication n'arrive pas loin comme nous le prévoyons. On a voulu mettre des gens déterminés, engagés pour conduire notre communication. Au niveau du

parti, on fait toujours l'évaluation de nos activités. Si on constate une faiblesse quelque part, nous la corrigeons et nous la renforçons. C'est ce qu'on veut faire. Chacun occupe sa place mais on va renforcer la communication. », a expliqué Sékou Condé qui n'a toutefois pas jugé nécessaire de se prononcer sur l'actualité sociopolitique du pays, notamment l'attaque de la maison centrale. A la question de savoir si les responsables du parti qui ont communiqué avec le président Alpha Condé ont parlé de cette situation, Sékou Condé a répondu : « Le président est hors du pays. Tout le monde suit l'actualité de la Guinée. Nous n'avons pas besoin de parler avec lui sur ça. Il suit tous les problèmes du pays comme de l'huile sur le feu »

Pour lui, le déplacement du colonel Mamadi Doumbouya en Arabie Saoudite n'aurait rien d'extraordinaire. « La Guinée est un Etat. On n'invite pas un chef d'Etat, on invite la Guinée », a-t-il fait savoir.

Kéfina Diakité

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS PAR LE MATD Le Comité national des jeunes de l'UFDG s'y oppose

A la faveur d'une conférence de presse, le Comité national des jeunes de l'UFDG a annoncé la célébration des 16 ans de leadership du président Cellou Dalein Diallo. Il a par ailleurs fait part de sa farouche opposition à l'idée de l'organisation des prochaines élections par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

« Nous avons dit que nous défendons des principes, or en termes de principes, la Guinée a souscrit à tellement de conventions et de protocoles supranationaux qu'au niveau de la CEDEAO. Et au niveau de ces protocoles, il est établi que les différents États doivent mettre en place des organes de gestion électoraux indépendants qui donnent de la confiance, qui permettent aux différents compétiteurs d'aller à chances égales. Or dans notre contexte, vous avez des autorités qui s'arrosent le pouvoir d'organiser les élections. C'est vrai que c'est un pouvoir qui organise les élections mais ce pouvoir d'organisation est délégué à une structure spécialisée. On ne peut pas, dans le contexte actuel de la Guinée, laisser le ministère de l'Administration du territoire organiser les

élections eu égard à tous les actes de discrimination qu'ils ont déjà posés. Ceci est un message que nous avons déjà lancé le samedi dernier. Nous n'allons pas arrêter qu'au discours parce que nous passerons aux actes », a déclaré le Secrétaire général du Comité National des Jeunes de l'UFDG, Thierno Ismaël Doukouré.

Les activités retenues pour cette célébration des 16 ans de leadership du président Cellou Dalein Diallo, l'on peut citer entre autres : une conférence de presse; un match de gala demain ; remise de de vivres à quelques personnes sinistrées ; une assemblée générale dédiée spécialement au président du parti le samedi 18 novembre.

Mamadou Oury

Procès du 28 septembre

## Le général Oumar Sanoh à la barre

Le mercredi, 15 novembre, ce fut au tour du général à la retraite Oumar Sanoh, ex-chef d'état-major général des armées (CEMGA), de témoigner à la barre du tribunal criminel délocalisé à la cour d'appel de Conakry.

**L**e général à la retraite Oumar Sanoh est revenu entre autres sur le cas des corps des manifestants tués au stade de Conakry. Il a affirmé que ce sont bien 155 corps qui ont quitté le stade selon ce qu'a confié une Française de la Croix-Rouge.

« Personnellement, je n'étais pas convaincu que ce meeting devra avoir lieu, parce que les leaders politiques étaient tout le temps à la Présidence. J'étais vraiment sûr que le Président allait pouvoir les convaincre. C'est comme j'ai

anticipé pour convoquer toutes les unités pour leur dire que je ne veux voir personne dans la rue, si toutefois la manifestation aura lieu. C'est ainsi il y a eu des rassemblements pour passer les différents messages. Le 28 septembre, dès 7h, je suis allé à mon bureau au camp Boiro. Entre-temps, une dame française qui travaillait au compte de la Croix-rouge m'a appelé pour me dire qu'il y a des cas de blessés et de morts au stade du 28 septembre, qu'elle voudrait des ambulances. J'ai automatiquement appelé l'ex-

ministre de la Santé, le colonel Chérif Diaby, qui m'a demandé de patienter, le temps pour lui de contacter la directrice de l'hôpital Donka. Moi-même, je me suis battu à trouver trois (3) camions... Au stade du 28 septembre, ils ont embarqué les corps dans quatre (4) camions. Les trois (3) ont été obtenus par mon canal à travers l'aide de l'ex-ministre de la Santé, Colonel Chérif Diaby. La dame française qui travaillait au compte de la Croix-rouge, a dit avoir embarqué 155 corps dans ces camions selon les chauffeurs qui ont transporté ces corps. Après les avoir



envoyés à l'hôpital Ignace Deen, ces chauffeurs les ont ramenés au camp Samory, à leur initiative, puisqu'ils ne pouvaient pas les abandonner

là-bas. C'est ainsi, après le camp Samory, qu'ils sont rentrés», a témoigné le général à la retraite Oumar Sanoh.

Kéfina Diakité

SIG-MADINA

## Des jeunes du RPG dans la rue pour exiger le retour du professeur Alpha Condé

Alors que l'on s'y attendait le moins, des jeunes et des femmes se réclamant du RPG sont descendus dans les rues à la SIG-Madina pour demander le retour de l'ex-président Alpha Condé, renversé le 5 septembre 2021 par le colonel Mamadi Doumbouya.



**C**es manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : "tous pour le retour du choix du peuple", "la jeunesse demande le retour du

PRAC".

«Nous voulons le retour de notre président démocratiquement élu. Nous souffrons dans ce pays, tout est devenu cher. Même le pain autrefois

acheté à 3000 est devenu 5.000, le riz on n'en parle pas. La jeunesse est livrée à elle-même, les temps sont durs. Au temps d'Alpha c'était mieux. On veut son retour immédiat», a dit le

Front pour retour du professeur Alpha Condé.

Les jeunes manifestants d'ajouter ceci : «tant qu'il ne sera pas libre, nous n'abandonnerons pas, nous sortirons jusqu'à la satisfaction de notre revendication».

Pour rappel, le professeur Alpha Condé a présidé aux destinées de la Guinée du 21 décembre 2010 au 05 septembre 2021, le jour où il a été évincé du pouvoir par l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales. Les cadres et les militants convaincus de son parti, le RPG Arc-en-ciel, ne cessent de réclamer son

retour au pays. Avant cette manifestation organisée à la SIG-Madina, les femmes du parti à Kankan, N'zérékoré et à Conakry se sont fait entendre sur ce sujet. Reste à suivre maintenant si leurs préoccupations seront prises en compte par l'actuel locataire du palais Mohammed V qui, selon ses détracteurs, veut s'accrocher au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. D'ici à la fin de 2024, les élections devraient s'organiser pour remettre le pouvoir à un civil démocratiquement élu.

Mamadou Oury

SIGUIRI

## Des individus armés tentent d'assassiner un jeune orpailleur

Dans la matinée du samedi 11 novembre 2023, selon Mediaguinee, des inconnus munis d'armes de guerre ont tenté d'assassiner un jeune orpailleur, qui a été grièvement blessé au niveau de son épaule gauche. Cette scène macabre s'est produite à Solabé, un district relevant de la sous-préfecture de Siguirini situé à 150km de la préfecture de Siguiri.

**I**nterrogé sur les circonstances des faits, la victime, Abdoulaye Savané, a raconté sa mésaventure. « Je suis un commerçant à Solabé. A partir de 20heures, j'ai fermé mon magasin pour venir à la maison. En cours de route, un autre motard est venu derrière moi, l'un a voulu retirer mon sac. Comme j'ai résisté, l'autre a tiré sur moi. Avant qu'ils ne rebroussent le chemin, j'ai constaté qu'ils

étaient 4 personnes sur deux motos. Je ne sais pas là où ils sont partis. Actuellement, je suis à l'hôpital préfectoral de Siguiri pour me soigner. », a confié Alhassane Savané à Mediaguinee. Après avoir été admis à l'hôpital préfectoral de Siguiri, le médecin qui a reçu le blessé s'est exprimé sur ce cas. « On a tiré effectivement sur cet homme à l'aide d'une arme de guerre sur son épaule gauche. Les faits se



sont produits dans la zone de Siguirini, précisément dans le district de Solabé. Le procureur a autorisé l'évacuation du blessé à Siguiri pour le renforcement des soins. », a expliqué Dr Abdoulaye Bachirou Condé,

médecin lieutenant du haut commandement de la gendarmerie nationale, direction de la justice militaire en service à l'hôpital préfectoral de Siguiri.

Les quatre présumés

assassins ont pris la poudre d'escampette après leur sale besogne. Une enquête a aussitôt été ouverte pour les retrouver et situer les responsabilités dans cette affaire.

Kèfina Diakité

Lisez le journal  
numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

GRANDE-BRETAGNE

# La Cour suprême juge illégal de renvoyer des demandeurs d'asile au Rwanda

**La Cour suprême britannique a confirmé mercredi 15 novembre l'illégalité du projet hautement controversé du gouvernement d'expulser vers le Rwanda les demandeurs d'asile, d'où qu'ils viennent, arrivés illégalement sur le sol britannique.**

**L**es hauts magistrats ont ainsi rejeté l'appel du gouvernement du Premier ministre Rishi Sunak et jugé que c'est à juste titre que la cour d'appel avait conclu que le Rwanda ne pouvait être considéré comme un pays tiers sûr.

Le projet avait été rejeté par une cour d'appel britannique en juin dernier.

La Cour suprême a rendu son jugement à l'unanimité.

Pour justifier leur décision, les juges s'appuient sur le bilan rwandais en matière de droits de l'Homme et de traitement des demandeurs d'asile, rapporte notre correspondante à Londres, **Émeline Vin**. Selon eux, le Rwanda ne respecte pas ses obligations internationales, il rejette 100 % des demandes d'asile venant de Syriens, de Yéménites ou d'Afghans - qui fuient des zones de conflit.

Ils reprochent aussi au pays de renvoyer des demandeurs voire des réfugiés dans leur pays d'origine, une pratique contraire à la Convention des Nations unies.



Ce partenariat ferait courir des risques aux demandeurs d'asile et enfreint les lois britanniques.

Cette décision est un coup dur pour le Premier ministre Rishi Sunak, qui doit faire face aux pressions de son parti conservateur et d'une partie de l'opinion publique sur la question de l'immigration, à moins d'un an des prochaines élections législatives.

Même s'il avait hérité le projet de ses prédécesseurs, Rishi Sunak en avait fait le pilier de sa promesse de faire baisser l'immigration.

Le gouvernement fraîchement remanié n'a pas encore dévoilé son « plan B » ; des sources ministérielles rejettent la possibilité de quitter la Convention européenne des droits de l'Homme.

Kigali « conteste » la

**décision, Londres affiche vouloir poursuivre le projet**

Malgré ce revers juridique, Londres a affiché sa volonté de poursuivre le projet en question. Devant les députés, Rishi Sunak a indiqué que son gouvernement travaillait déjà à un « nouveau traité » avec Kigali. « S'il apparaît clairement que nos cadres juridiques nationaux ou nos conventions internationales

continuent de nous entraver, je suis prêt à modifier nos lois et à réexaminer ces relations internationales », a-t-il ajouté, alors que certains élus de sa majorité réclament un retrait de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH).

Après l'annonce, Kigali aussi a immédiatement annoncé « contester » la décision juridique. « Nous contestons la décision selon laquelle le Rwanda n'est pas un pays tiers sûr pour les demandeurs d'asile et les réfugiés », a déclaré la porte-parole de la présidence rwandaise Yolande Makolo.

Lors d'un entretien téléphonique, le Premier ministre britannique Rishi Sunak et le président rwandais Paul Kagame « ont réitéré leur ferme engagement à faire fonctionner (leur) partenariat en matière d'immigration et ont convenu de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que cette politique soit solide et légale », a indiqué Downing Street dans un communiqué.

RFI

## ELECTION À LA FÉGUIFOOT

# Les rumeurs de report démenties par la commission électorale

**Le vendredi, 10 novembre 2023, à la faveur d'un point de presse, la commission électorale pour le congrès électif de la Féguifoot prévu le 25 novembre prochain a non seulement parlé des activités réalisées dans le cadre de la normalisation du football guinéen mais aussi s'est prononcée sur des rumeurs relatives à un quelconque report de l'élection à la fédération.**

« Par rapport au chronogramme qu'on avait établi, il fallait complètement finir avec les élections des districts avant d'aller aux Ligues régionales. C'est ça le principe. Et dans le calcul, c'était trop serré. Sur les 39 élections qu'on a organisées, il y a eu six (6) recours, c'est-à-dire que six (6) élections ont été attaquées par d'autres bureaux perdus. Ces recours sont encore en examen dont on ne sait pas à quand la commission électorale de recours prendra sa décision définitive, pour soit rejeter ou donner la chance de reprendre les élections. À date, ce que nous pouvons dire aux membres statutaires, à l'ensemble de la population,

c'est de les rassurer de notre indépendance, de les rassurer de notre disponibilité pour ce travail. À l'heure, les élections ont été ajournées pour des raisons de sécurité à deux (2) endroits, notamment la préfecture de Kérouané et la commune de Kaloum. Les membres de la commission étaient effectivement sur place, mais il y a eu de la pagaille, parce que les dispositions sécuritaires n'étaient pas prises. Cela a fait que les élections n'ont pas pu se tenir à ces endroits. Mais à part ces deux (2) localités, nous avons été reçus par les autorités sur tout le territoire national.», a précisé Me Abdoul Karim Diaby.

Kèfina Diakité



## GESTION DU FOOTBALL GUINÉEN

## La présidente du CoNor répond au ministre des Sports

Le ministre des Sports, Lansana Béa Diallo, a récemment interpellé le Comité de Normalisation (CoNor) sur la façon dont il gère le football guinéen ces derniers temps. Dans un courrier-réponse en date du 13 novembre 2023, la présidente du CoNor, Mme Mariama Diallo Sy, a répondu à l'ancien boxeur.



« Nous accusons réception de vos courriers cités en objet respectivement adressés à la FIFA et à nous-mêmes. Au-delà de la surprise qu'ils ont suscitée, aussi bien à notre niveau qu'au sein de

Fédération Guinéenne de Football (FEGUIFOOT), nous a d'autant plus surpris que vous nous plébiscitez il n'y a pas longtemps pour la qualité de la collaboration que nous avons avec votre département... Il n'est pas

simplement soulevé des réserves relatives à la sécurité et la quiétude du Syli national...

Monsieur le ministre, revenant au processus électoral pour la mise en



l'opinion du fait du contenu approximatif et des accusations sans fondement. Leur parution dans la presse ne nous paraît pas être une pratique de bonne collaboration surtout qu'un simple coup de téléphone aurait pu dissiper tous les malentendus. Cette démarche qui constitue une tentative d'immixtion dans la gestion de la

du ressort du ministère des Sports de valider les infrastructures qui abritent l'équipe nationale participant à une CAN. Ce rôle est dévolu à la Fédération et au sélectionneur national... Nous démentons l'affirmation suivant laquelle le CONOR a récusé l'hôtel de l'équipe nationale qui est gratuitement mis à sa disposition par la CAF. Au contraire, le CONOR a

place du nouveau Comité exécutif, vos suspicions de glissement de calendrier n'ont aucun fondement factuel ou juridique. Un chronogramme validé par la commission électorale et partagé à tous les membres statutaires suit son cours normal sans aucun retard à date », a-t-elle écrit.

Mamadou Oury

## MEPUA

## Une mission visite les chantiers de construction de 1000 salles de classe pré-primaires

Au moment où nous mettons sous presse, une mission du ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation était en train de sillonner le pays pour s'enquérir du niveau d'avancement des travaux de construction des 1000 salles de classe pré-primaires.



L'étape de l'école primaire de Kangoleah, dans la préfecture de Dubreka a été présidée par le ministre Guillaume Hawing. La suite de la visite à Tabilly et Gbinkili a été conduite par le Directeur général du Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires (SNIES), Mamoudou Aminata Camara qui a indiqué que le suivi et la supervision sont des éléments qui font partie de leur rôle régaliens.

« Quand on parle de construction de salles de classe, on parle forcément du renforcement de la capacité d'accueil. Le suivi et la supervision sont des éléments qui font partie de notre rôle régaliens. C'est un devoir pour mon service d'aller sur le terrain et de constater si les travaux sont exécutés conformément à ce qui est signé dans le cahier de charges. Et c'est ce que nous sommes en train de faire en ce moment. Ce projet de construction s'étend sur toute l'étendue du territoire national. Aujourd'hui, nous

nous retrouvons dans la zone de Kindia, et après ici, nous irons à Mamou et Labé pour aller constater de visu si les travaux sont exécutés en bonne et due forme. On ne peut pas construire une salle de classe sans équipements. Les enfants ne vont pas étudier à même le sol. Donc tout est prévu parce qu'un projet, c'est un problème d'étape. Une fois l'étape de construction terminée, on passera à l'équipement. Vu ce bâtiment flamant neuf devant moi, mon impression est vraiment satisfaisante et je suppose que sur tous les autres sites, les choses seront les mêmes. A date, le projet s'estime à 55% d'exécution sur le plan national (...) Et comme l'a si bien dit le ministre, une fois les travaux et l'équipement terminés, les enfants seront reçus dans ces salles de classe », a confié le Directeur général du Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires (SNIES), Mamoudou Aminata Camara.

Mamadou Saïdou

# Les avantages du manioc pour la santé

**Tubercule dont la racine est sans gluten, le manioc regorge de richesses nutritionnelles, et est conseillé pour toutes les tranches d'âge.**



## La «manne de Dieu»

De son nom scientifique *Manihot esculenta*, le manioc est produit et consommé dans plusieurs pays en Afrique, et dans le monde.

Pour Dr Jules Kouassi, Docteur en Santé publique, Spécialiste en nutrition, originaire de Côte d'Ivoire, le manioc est considéré comme la «manne de Dieu», car il permet de nourrir tout le monde entier, et peut être consommé sous diverses formes.

## Quelles sont les richesses nutritionnelles du manioc ?

Les tubercules tout comme les feuilles du manioc, regorgent d'immenses richesses nutritionnelles, d'après Dr Kouassi.

Riche en vitamine A, B, C, E, cette plante fournit également un grand apport en magnésium, en sels minéraux, en fer, en calcium. Elle contient aussi du potassium, du sodium, du phosphore, du manganèse et du zinc. Elle favoriserait donc la fertilité pour l'homme comme pour la femme, selon la même source, et serait très bénéfique pour les yeux, le cerveau, le système sanguin et la peau.

Il a certes une faible teneur en protéines, mais il est une grande source de glucides. «Le manioc est composé d'à peu près 70% de glucides, c'est à dire de sucres...donc il fournit de l'énergie. Il est très bien pour les personnes qui dépensent beaucoup d'énergie», révèle Dr Kouassi.

Le manioc permet également de lutter contre l'anémie, et d'améliorer le sommeil : « C'est pourquoi la majorité de personnes chez nous,

quand elles finissent de manger l'attiéké, disent qu'elles ont sommeil», confie Dr Kouassi.

L'attiéké, principalement consommé en Côte d'Ivoire, est un aliment dérivé du manioc, de

L'okok, une spécialité culinaire camerounaise, faite à base de feuilles du même nom, des noix de palme, de l'arachide, et très souvent du sucre.

Toujours dans ce pays d'Afrique



même que le gari, le tapioca, et plusieurs autres.

Des aliments très appréciés par les populations, à l'instar de Sandrine Tchoni. «Généralement, je fais bouillir les tubercules de manioc, que je mange avec l'okok». nous confie cette résidente de la ville de Douala, au Cameroun.

centrale, un plat est principalement fait à base de feuilles de manioc: le Kwem. Obtenu à base de feuilles de manioc pilées, il est consommé, avec des tubercules de manioc bouillis, ou d'autres tubercules, comme accompagnement.

Le bâton de manioc est une autre spécialité du Cameroun, à base de

manioc. Il s'agit de la pâte de manioc fermentée, emballée dans des feuilles. L'appellation diffère en fonction de la forme ou de la grosseur de l'emballage. Ainsi, on aura soit le «miondo», soit le «bobolo», soit le «mitumba». Très consommés par les habitants, ils sont vendus à différents endroits du pays.

## Le manioc, pour lutter contre l'anémie

Selon Dr Kouassi, les feuilles de manioc seraient efficaces pour lutter contre l'anémie. Et pour cela, il propose une recette particulière: « Que ce soit pour un enfant, un adulte ou une personne âgée, il faudrait écraser une poignée de feuilles de manioc. Pour ceux qui n'ont pas de mixeur, vous pouvez piler, écraser et extraire le jus vert. Vous ajoutez un peu de lait, vous buvez, ça fait un verre, vous le buvez matin, midi, soir. Au bout de trois jours, vous reconstituez les globules rouges».

Cependant, certains types de manioc peuvent être riches en cyanure, et provoquer une intoxication. Pour y remédier, «Il faut le préparer longtemps pour que le cyanure disparaisse dans l'eau de cuisson. Oui, il faut bien cuire. Et puis verser l'eau», recommande Dr Kouassi.